ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 50757

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur l'inquiétude des diabétiques suscitée par le projet de déremboursement partiel des dispositifs d'autocontrôle et d'autotraitement du diabète. En effet, l'Association française des diabétiques s'est faite l'écho de l'incompréhension de ses adhérents, pour qui le traitement de cette maladie bien handicapante ne peut pas être considéré comme une médecine de confort. Par ailleurs, ils considèrent que l'autocontrôle et l'autotraitement sont des éléments importants de nature à favoriser la prévention des complications médicales pouvant résulter de cas graves de diabète. Il lui demande donc si une concertation avec les associations de malades ne pourrait être envisagée, avant toute décision définitive, afin que puissent être pris en compte les enjeux économiques de santé publique et les besoins des patients.

Données clés

Auteur : M. René-Paul Victoria
Circonscription : Réunion (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50757
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8832
Question retirée le : 14 décembre 2004 (Retrait pour cause de question identique)